

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 78 (1933)
Heft: 6

Artikel: Un prince impérial à la présidence d'une société de tir suisse
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-348299>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 29.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Un prince impérial à la présidence d'une société de tir suisse.¹

C'était à Frauenfeld, au banquet organisé à l'occasion de la récente assemblée du Conseil des tireurs. Le président de la Société cantonale de tir de Thurgovie, le lt.-colonel Waser, réussit à captiver l'attention de ses auditeurs en leur racontant quelques péripéties de la fondation et des premières années d'activité de la Société cantonale de tir.

Celui qui plus tard devait ceindre la couronne impériale de Napoléon et devenir l'empereur des Français, sous le nom de Napoléon III, le même dont la destinée tragique devait être mêlée à l'éclosion et au terme de la guerre franco-allemande de 1870, **Charles-Louis-Napoléon Bonaparte**, fils de la reine Hortense de Hollande, a passé une partie de sa jeunesse en pays de Thurgovie. Né en 1808, obligé de quitter la France en 1815, il se réfugia avec sa mère, séparée de son royal époux, dès 1819 au château d'Arenenberg, sur le lac de Constance, qu'il ne devait quitter définitivement qu'en 1838. Sa présence en Suisse, comme nous le verrons, ne devait pas rester inaperçue et elle faillit même provoquer la guerre entre la Confédération et un de ses puissants voisins.

La fondation de la Société de tir du canton de Thurgovie remonte à la fin du mois d'août 1835. Elle coïncida avec un premier tir cantonal. Si le comité nommé à ce moment-là était présidé par le député Friedrich Ammann, il comprenait, entre autres membres, le prince Charles-Louis-Napoléon Bonaparte. Ce prince était une personnalité très sympathique et jouissait dans son pays d'adoption de beaucoup de crédit. — Joh. Dierauer, dans son « Histoire de la Confédération Suisse », tome 5, page 727 et suivantes, dit que « le fils de l'ancien roi Louis de Hollande était très aimé dans tout le canton de Thurgovie à cause de ses manières affables et de son caractère chevaleresque. La commune de Salenstein, à laquelle appartenait le château d'Arenenberg, l'avait accepté au nombre de ses bourgeois, et le gouvernement thurgovien lui avait conféré la bourgeoisie d'honneur du canton ».

¹ Lu dans l'excellente « Gazette des carabiniers » (*Réd.*).

En outre le prince avait suivi les cours d'artillerie de Thoune et, élève appliqué du colonel Dufour, il s'était fait décerner le diplôme de capitaine d'artillerie bernois. Enfin il publia en 1833 ses « Considérations politiques et militaires sur la Suisse » qui témoignaient d'une étude approfondie des choses de la Suisse et d'un chaleureux intérêt pour la prospérité du pays qui lui avait offert un asile, à lui et à sa mère. Au vu de toutes ces qualités on n'éprouve pas de surprise à voir les tireurs thurgoviens élire le prince au comité cantonal de tir.

Le 2^e tir cantonal thurgovien eut lieu l'année suivante à Weinfeld, qui fut un gros succès. Le prince Napoléon y assista naturellement. Les tireurs thurgoviens étaient coiffés de sa personne. On le vit bien à l'enthousiasme que déclencha le geste du prince qui leur adressa un brillant discours en leur faisant don d'un superbe drapeau. Les habitants de Weinfeld chargèrent le fameux orateur populaire, le pasteur Bion, d'être leur interprète, et en termes éloquents, il exprima sa reconnaissance générale et fit ressortir l'importance du cadeau et celle du donateur.

Deux ans plus tard, en 1838, le tir cantonal thurgovien de Diesenhofen prit, par la participation du prince Napoléon, une allure nettement politique. En effet Napoléon y fut élu président de la Société cantonale de tir. Cette même année et en sa qualité de président cantonal, il conduisit, sous les plis de « sa » bannière, les tireurs thurgoviens au tir fédéral de St-Gall. La chronique ne dit pas la réception qui fut ménagée à cette délégation cantonale, mais le coup d'œil ne devait pas manquer de pittoresque à la vue de cette phalange de tireurs suisses alémaniques conduite à un tir fédéral par un prince impérial français.

En cette même année le sort du prince Napoléon devait prendre une tournure bien inattendue.

Déjà en 1836, le prince s'était permis un accroc à la neutralité en tentant, le 30 octobre, un hardi coup de main, dirigé de Strasbourg contre la monarchie de juillet. Bien qu'elle eût complètement échoué, cette entreprise eut son contre-coup sur la Suisse, parce que le prince était parti de son territoire pour la tenter. Metternich et Paris étaient convaincus que Napoléon avait reçu l'appui du parti radical suisse. — Au printemps 1838 le prince, exilé en Amérique, revint au château d'Arenenberg à la nouvelle que sa mère était tombée gravement malade. Il y resta jusqu'à la mort de celle-ci. De Suisse il continua ses menées contre le régime orléaniste. C'est pourquoi le 1^{er} août 1838 le gouvernement du roi Louis-Philippe chargea son ambassadeur, le duc de Montebello, de remettre au Vorort fédéral une note par laquelle il demandait « avec pleine confiance » que ce prétendant dangereux fût expulsé du territoire suisse. Mais cette demande rencontra une

résistance inattendue. L'activité déployée par le prince, la haute considération dont il jouissait en Suisse, mettaient nos autorités dans une situation difficile. On le considérait tout à fait comme un citoyen suisse, quoique, dans la lettre qu'il adressa aux autorités thurgoviennes pour les remercier de l'honneur qu'elles lui avaient fait, il eût affirmé, en termes soigneusement pesés, qu'après comme avant il était « Français et Bonaparte ».

La Diète, réunie alors à Lucerne, éprouva une vive émotion en prenant connaissance du message de l'ambassadeur de France. Les représentants de Thurgovie, de Vaud et Genève surtout, se prononcèrent vigoureusement contre cette demande. Pour gagner du temps, la Diète nomma une commission d'enquête. La presse suisse prit vivement le parti du prince, et la commune d'Oberstrass, près Zurich, lui décerna en toute hâte la bourgeoisie d'honneur. Cette décision ne fut cependant pas ratifiée par l'autorité cantonale.

L'affaire revint sur le tapis, quelques semaines plus tard, à la Diète le 27 août. Celle-ci hésitait à se décider. Le gouvernement français prenait une attitude menaçante et s'était assuré le concours de l'Autriche, de la Prusse et de la Russie. Le peuple suisse, qui précédemment n'avait pas toujours agi vis-à-vis de l'étranger avec autant de décision et d'indépendance, réagit sous la menace. Une tempête d'indignation se déchaîna dans le pays, avec assemblées populaires et adresses belliqueuses. Les cantons de Vaud, de Genève, d'Argovie et de St-Gall donnèrent à leurs députés des instructions énergiques en faveur de la proposition thurgovienne. Même le Grand Conseil de Berne se laissa influencer et décida de repousser les exigences françaises.

La tension devenait toujours plus vive. Le gouvernement français décida d'« aller jusqu'au bout » et rassembla bruyamment une armée de 25 000 hommes. De l'autre côté, Genève, Vaud, Fribourg et Berne se préparaient à la résistance la plus vigoureuse, et la Diète prenait des mesures de défense en ce qui concernait la Confédération. Le Vaudois Chs.-Jules Guiguer de Prangins fut chargé du commandement en chef de l'armée fédérale et prit son quartier général à Lausanne. Tout annonçait qu'on était à la veille d'événements sanglants.

Le Prince ne voulut pas laisser aller les choses au pire, et, afin d'épargner une douloureuse épreuve « au seul pays dans lequel il eût trouvé une protection efficace », il écrivit au landamman thurgovien une lettre très digne et il l'informa qu'il quitterait de son plein gré le territoire suisse. En effet, le 14 octobre 1838 le prince Napoléon disait adieu pour toujours au château d'Arenenberg pour se réfugier en Angleterre.

La sage détermination du prince amena assez rapidement une

détente entre les deux pays qui reprirent peu à peu leurs rapports de bon voisinage.

Le prince Napoléon, malgré son éloignement, n'oublia pas ses camarades tireurs de Thurgovie ; il entretint de cordiales relations avec eux et leur adressa une magnifique et lourde coupe d'honneur à l'occasion de leur tir cantonal de 1839.

Cette crise eut, comme nous l'avons vu, un gros retentissement dans tout le pays, et elle faillit mettre le feu aux poudres. Elle eut pourtant une heureuse influence morale. Elle dicta au peuple suisse une attitude plus noble et plus indépendante vis-à-vis des exigences de ses puissants voisins. Ce fut un des premiers symptômes d'un réveil de l'idée d'indépendance nationale qui par la suite devait s'affermir de plus en plus et permettre à la Suisse de surmonter par elle-même les graves crises intérieures qui devaient l'ébranler à partir de 1839.

La belle coupe offerte par Napoléon est heureusement conservée. Il n'en est pas de même de la superbe bannière remise par le prince en 1836. Elle constituait un objet de luxe. La reine Hortense l'avait brodée elle-même. Elle était ornée d'une inscription symbolique : « L'Union fait la force ». Les tireurs thurgoviens en étaient très fiers et la sortaient volontiers. Il est regrettable qu'elle ait disparu, on ne sait ni où, ni quand.
